

ECNESS LIQUIDE VAISSELLE CITRON 500ML + 1L - UFI

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Date d'émission: 12/01/2022

Date de révision: : 29/11/2022

Version: 1.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : ECNESS LIQUIDE VAISSELLE CITRON 500ML + 1L - UFI
Code du produit : 533261 - 533208 - 523096

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public
Catégorie d'usage principal : Utilisation par les consommateurs
Utilisation de la substance/mélange : se conformer aux indications notées sur l'étiquette
Fonction ou catégorie d'utilisation : Agents détergents/lavants et additifs, liquide vaisselle

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

DELTA PRODUCT SPRL
Rue du paradis 1A
7331 BAUDOUR Belgique
info@deltaproduct.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum
c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid
Rue Bruyn
B -1120Brussels
+32 70 245 245

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120 Brussels	+32 70 245 245

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Irrit. 2 H315

Eye Dam. 1 H318

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS05

Mention d'avertissement (CLP) : Danger
Composants dangereux : alcohols, C12-C14, ethoxylated, sulfates, sodium salts, Benzenesulphonic acid, C10-13-alkyl derivs., sodium salts
Mentions de danger (CLP) : H315 - Provoque une irritation cutanée.
H318 - Provoque de graves lésions des yeux.
Conseils de prudence (CLP) : P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280 - Porter des gants de protection.
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

ECNESS LIQUIDE VAISSELLE CITRON 500ML + 1L - UFI

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 - Appeler immédiatement un médecin, un CENTRE ANTIPOISON.

2.3. Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Benzenesulphonic acid, C10-13-alkyl derivs., sodium salts	(N° CAS) 68411-30-3 (N° CE) 270-115-0 (N° REACH) 01-2119489428-22	10–20	Non classé
alcohols, C12-C14, ethoxylated, sulfates, sodium salts	(N° CAS) 68891-38-3 (N° CE) 500-234-8 (N° REACH) 01-2119488639-16	2.5 - 10	Non classé
Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Benzenesulphonic acid, C10-13-alkyl derivs., sodium salts	(N° CAS) 68411-30-3 (N° CE) 270-115-0 (N° REACH) 01-2119489428-22	10–20	Acute Tox. 4 (par voie orale), H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 3, H412
alcohols, C12-C14, ethoxylated, sulfates, sodium salts	(N° CAS) 68891-38-3 (N° CE) 500-234-8 (N° REACH) 01-2119488639-16	2.5 - 10	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 3, H412

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins général : En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.
Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes
Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.
6.1.2. Pour les secouristes
Equipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Procédures d'urgence : Aérer la zone.

ECNESS LIQUIDE VAISSELLE CITRON 500ML + 1L - UFI

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir rubrique 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Porter des gants isolants contre le froid/un équipement de protection du visage/des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/....
Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.
Produits incompatibles : Bases fortes. Acides forts.
Matières incompatibles : Rayons directs du soleil.
Durée de stockage maximale : 365 jours
Température de stockage : 20 (5 – 30) °C
Lieu de stockage : Craint le gel; ne pas stocker en dessous de 4°C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Nettoyant vaisselle.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipeement de protection individuelle : Eviter toute exposition inutile.

Autres informations : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide
Couleur : Jaune.
Odeur : caractéristique.
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
pH : 7 (6,5 – 7,5)
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible
Point de fusion : Aucune donnée disponible
Point de congélation : ≤0°C
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible
Point d'éclair : Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible
Température de décomposition : Aucune donnée disponible
Inflammabilité : Pas applicable
Pression de vapeur : Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20°C : Aucune donnée disponible
Densité relative : 1,03 (1,025 – 1,035)
Solubilité : Facilement soluble dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) : Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow) : Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique : 450 (400 – 550) cP
Propriétés explosives : Aucune donnée disponible

ECNESS LIQUIDE VAISSELLE CITRON 500ML + 1L - UFI

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

ECNESS LIQUIDE VAISSELLE CITRON 500ML + 1L - UFI	
DL50 orale rat	
alcohols, C12-C14, ethoxylated, sulfates, sodium salts (68891-38-3)	
DL50 orale rat	4100 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
ETA CLP (voie orale)	4100 mg/kg de poids corporel
Benzenesulphonic acid, C10-13-alkyl derivs., sodium salts (68411-30-3)	
DL50 orale rat	1080 mg/kg OECD 401
DL50 orale	1080 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	> 2000 mg/kg de poids corporel
ETA CLP (voie orale)	1080 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée. Éviter tout contact avec la peau Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon pH: 7 (6,5 – 7,5)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque de graves lésions des yeux. Éviter tout contact avec les yeux pH: 7 (6,5 – 7,5)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Mutagenicité sur les cellules germinales	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Cancérogénicité	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité pour la reproduction	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Danger par aspiration	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ECNESS LIQUIDE VAISSELLE CITRON 500ML + 1L - UFI

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

alcohols, C12-C14, ethoxylated, sulfates, sodium salts (68891-38-3)

CL50 - Poisson [1]	7,1 mg/l OECD 203
CE50 - Crustacés [1]	7,2 mg/l OECD 202
CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	27,7 mg/l algues (OECD 201)
CEr50 algues	7,5 mg/l

Benzenesulphonic acid, C10-13-alkyl derivs., sodium salts (68411-30-3)

CL50 - Poisson [1]	1,67 mg/l
CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	2,9 mg/l waterflea
CE50 - Autres organismes aquatiques [2]	127,9 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

ECNESS LIQUIDE VAISSELLE CITRON 500ML + 1L - UFI

Persistance et dégradabilité	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.
------------------------------	--

alcohols, C12-C14, ethoxylated, sulfates, sodium salts (68891-38-3)

Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
Biodégradation	78 (77 – 79) % 28 jours (OECD 301D Closed Bottle Test)

Benzenesulphonic acid, C10-13-alkyl derivs., sodium salts (68411-30-3)

Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
Biodégradation	85 % 29 jours, OCDE 301 B (facilement biodegradable; CO2 Evolution test) (ECHA)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Benzenesulphonic acid, C10-13-alkyl derivs., sodium salts (68411-30-3)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,32
--	------

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Autres informations : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

ECNESS LIQUIDE VAISSELLE CITRON 500ML + 1L - UFI

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

14.6.2. Transport maritime

14.6.3. Transport aérien

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Fragrances allergisantes > 0,01%:

LIMONENE	0,01%
----------	-------

15.1.2. Directives nationales

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Texte intégral des phrases H et EUH:

Acute Tox. 4 (par voie orale)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2

FDS UE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.